

Elodie Pinon, Fabrice Laborde, Yves Deméocq, Claire Morin-Porchet, Véronique Bousser

Introduction

La réforme des autorisations en cancérologie d'avril 2022 et le référentiel national des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) de décembre 2023 ont fait évoluer le cadre de fonctionnement des RCP. Le champ d'application, la gradation, les quorums, la formalisation de l'organisation, l'équipe opérationnelle, l'organisation logistique et l'évaluation sont venus préciser le fonctionnement des RCP.

Onco-Nouvelle-Aquitaine a préparé, en concertation avec les 3C et ses instances, l'évolution régionale des RCP.



Objectifs

Accompagner les acteurs de la cancérologie de Nouvelle-Aquitaine à la mise en œuvre du nouveau cadre national des RCP

Méthode

Gradation des RCP

- **Élaboration avec les 18 3C de Nouvelle-Aquitaine**
- 2 réunions en novembre 2023 et en mai 2024
 - Comparaison de 2 possibilités d'évolution des RCP en place
 - Intégration des types de RCP et impact sur l'organisation des quorums
- Évolution en parallèle dans le Dossier communicant de cancérologie (DCC) K-Process

Validation des principes par les instances



Formalisation des RCP

- **Co-construction de modèles de convention RCP et charte organisationnelle RCP** de juillet 2024 à mars 2025
- Élaboration avec un groupe de travail régional composé de responsables 3C et de représentants d'établissements
- Relecture et validation avec les 18 3C de Nouvelle-Aquitaine
- **Validation ARS en juin 2025**

Accompagnement des 3C à la mise en œuvre de mai à décembre 2025

Résultats

Gradation des RCP

- Maintien des intitulés actuels des RCP
- Ajout d'étiquettes indiquant de quel(s) type(s) de RCP elles relèvent

Types de RCP - étiquettes complémentaires à l'intitulé de la RCP

Standard viscérale et digestive - A1
Recours chirurgie complexe viscérale et digestive - B1
Recours chirurgie œsophage - B1
Recours chirurgie Foie - B1
Recours chirurgie Estomac - B1
Recours chirurgie Pancréas - B1
Recours chirurgie Rectum - B1
Standard thoracique - A2
Recours chirurgie complexe thoracique - B2
(...)
Pôle régional - compétence rare / situation complexe
Cancers rares - réseaux labellisés INCa
Pédiatrique interrégionale mention C
Autre

Pour les RCP relevant des types standard et recours :

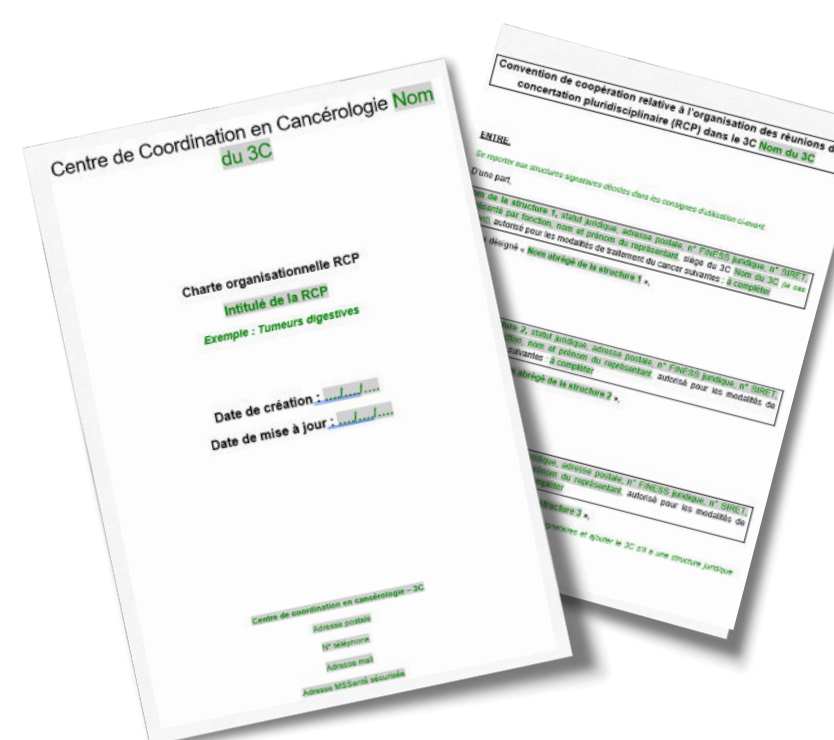
- soit le quorum correspondra à celui de la RCP recours,
- soit le quorum de RCP standard sera suivi de celui de RCP recours (ou inversement) et les dossiers triés en amont.

En-dehors des RCP cancers rares - réseaux labellisés INCa, certaines situations peuvent empêcher de prononcer un avis éclairé lors d'une RCP standard ou d'une RCP de recours. Il peut s'agir d'une problématique de compétence rare ou de la complexité clinique de la situation du patient. Ces RCP relèvent prioritairement des CHU et CLCC de la région.

Formalisation des RCP

La convention RCP permet de disposer d'un cadre contractuel de la RCP contenant les principes généraux et engageant les établissements, notamment sur la délégation de l'organisation des RCP aux 3C et sur la mise à disposition de moyens

La charte organisationnelle permet de préciser les éléments opérationnels de chaque RCP



Modèles téléchargeables ↓

DCC K-Process



- Tag des RCP par les 3C dans l'agenda
- Possibilité de taguer chaque fiche RCP par le demandeur d'avis ou pendant la RCP
- Pour l'organisation du quorum en session et les statistiques

Conclusion

Ces travaux ont permis de répondre aux enjeux de **maintien des bonnes pratiques et organisations efficaces des RCP** tout en soutenant les évolutions et formalisations nécessaires, grâce au partenariat privilégié avec les 3C de Nouvelle-Aquitaine. Des ajustements restent à venir, notamment sur la distinction des réunions pluriprofessionnelles et les RCP du pôle régional.

La mise en œuvre de ce nouveau cadre RCP constitue un élément de ré-organisation de certaines filières de soins suite à la réforme des autorisations.

